



LES ANIMATIONS À CESSON



RETOUR EN IMAGES
VOEUX DU MAIRE - PAGE 4-5



L'ÉDUCATION AU COEUR DE CESSON
LE CHANTIER JEUNES - PAGES 8-9



RENCONTRES
100 ANS DE MADAME PINON - PAGE 11



www.ville-cession.fr



[@villedecesson](https://www.facebook.com/villedecesson)



[@villedecesson77](https://www.instagram.com/villedecesson77)



[ville de cession](https://www.youtube.com/villedecession)

NOUVEAU : PERMANENCES JURIDIQUES

Dans le cadre de la création d'un statut pour les familles monoparentales cessonaises, la municipalité a décidé de mettre en place **une permanence juridique** à Cesson, qui a débuté le 10 janvier 2026.

Elle s'adresse à tous les habitants, et plus particulièrement aux parents solos confrontés à des difficultés dans leurs démarches après une séparation. L'objectif est d'**offrir un espace d'écoute et de conseils** pour aider chacun à mieux comprendre ses droits et à être **guidé dans ses démarches**.

Les permanences juridiques ont lieu **un samedi par mois**, à la mairie de Cesson, sur rendez-vous (hors vacances scolaires).

DANSE-THÉRAPIE POUR LES ENFANTS

Christelle Danèse-Laurin, psychomotricienne, danse thérapeute et Leticia Dos Santos, psychomotricienne, organisent tout au long de l'année **un projet de danse thérapie pour les enfants de 6 à 10 ans**.

En danse thérapie, le corps est sollicité au niveau de ses capacités d'intégration dans le mouvement avec la conscience de ses ressentis. Elle sollicite les expériences sensorielles, notamment la proprioception qui est un moyen de compensation des troubles de l'équilibre et développe les capacités de coordination-dissociation, les capacités d'organisation, de structuration et de mémorisation spatio-temporelles.

L'objectif est **d'apporter un espace de rencontre et de partage** en développant certaines compétences comme : communiquer avec l'autre de manière différente, apprendre à formuler ses besoins et ses choix, accueillir et respecter les limites de chacun, etc...

Les séances sont bi-mensuelles, d'une durée de 1h et visent particulièrement les enfants avec un profil TDAH.

Plus d'informations auprès de Madame Leticia Dos Santos au **06.02.53.42.45**

POUR NOS AMIS LES CHIENS

• Déjections canines

Pour la salubrité publique et le confort de tous, il appartient au propriétaire de l'animal de ramasser les déjections lorsqu'elles sont faites sur l'espace public.

Des sacs à déjections canines sont disponibles à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas !

Pour rappel, le non-ramassage de déjections est passible d'une amende de 135 euros.



• Obligations chiens catégorisés

En France, la loi impose des obligations spécifiques aux propriétaires de chiens catégorisés, classés en 1ère et 2ème catégorie. Ces mesures visent à prévenir les accidents et les agressions impliquant ces chiens.

Retrouvez sur le site internet de la ville ces obligations, en scannant le QR code.

SOMMAIRE

- 2. Infos pratiques
- 3. Edito
- 4. Retour en images
- 6. Retour sur Noël à Cesson
- 8. Éducation
- 10. Association
- 11. Rencontre
 - 100 ans de Madame Pinon
- 12. Travaux
- 14. Transport
- 15. Urbanisme
- 16. Syndicat Intercommunal
 - Point travaux
- 17. Grand Paris Sud
- 18. Tribune
- 19. Etat-civil



Avant tout, je souhaite vous adresser **mes meilleurs vœux pour l'année 2026.**

Qu'elle vous apporte bonheur, santé et épanouissement, tant sur le plan personnel que professionnel, et qu'elle permette à chacun de voir se concrétiser ses projets et ses aspirations.

Ces vœux, je les ai exprimés lors de **la cérémonie organisée le 16 janvier dernier au gymnase Colette Besson** et je suis heureux de pouvoir les renouveler à travers ce numéro de **Cesson Infos**.

À l'occasion de cette cérémonie de vœux, j'ai souhaité mettre en lumière **celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service de la population** : les associations, les agents communaux, les bénévoles et l'ensemble des partenaires locaux. Leur engagement contribue pleinement à la vitalité et à la qualité de vie de notre commune, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

Belle et heureuse année à toutes et à tous.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Oliver Chaplet

COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, V. Poirier, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert

RÉDACTION Mairie de Cesson

PHOTO / ILLUSTRATION Mairie de Cesson, Lisa Hadj-Aissa, Freepik,

CONCEPTION / RÉALISATION
Mairie de Cesson

DISTRIBUTION Mairie de Cesson

IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 650 exemplaires

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2024

Olivier CHAPLET

Maire de Cesson

Vice-président en charge des mobilités de Grand Paris Sud

RETOUR EN IMAGES



Premières réunions CCE-CCJ

Le mardi 6 novembre, les jeunes élus du Conseil Communal Enfants se sont réunis en salle Chipping Sodbury pour leur première réunion.

Quant au Conseil Communal Jeunes, il s'est réuni le jeudi 6 novembre à l'Hôtel de Ville pour commencer à discuter et échanger à propos de leurs futures actions.

Le CCE et le CCJ ont pu à ces occasions rencontrer Monsieur le Maire, venu les féliciter et les encourager pour leur mandat.



Journée de répit et de bien-être

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Cesson a organisé le samedi 15 novembre 2025 en salle Chipping Sodbury, une journée de répit et de bien-être dédiée aux mamans cessonaises.

Monsieur le Maire, Olivier Chaplet ainsi que de nombreux élus étaient présents.

Merci à toutes d'être venues nombreuses pour partager ce moment de détente ensemble !



Portes ouvertes - Antenne Jeunes

Samedi 15 novembre, le Service Jeunesse a ouvert ses portes au public.

Les familles ont pu rencontrer l'équipe d'animation, découvrir les locaux et s'informer sur les modalités d'inscription. Monsieur le Maire Olivier Chaplet et Alexina Bossaert, adjointe au maire chargée de la jeunesse, étaient présents pour échanger avec les jeunes.



Loto de Cesson Animation

Samedi 15 novembre se tenait le traditionnel loto de l'association Cesson Animation au gymnase Colette Besson.

Une nouvelle fois, cet événement a fait salle comble ! Bravo aux gagnants et merci à tous les participants !



Cérémonie de la citoyenneté

Vendredi 28 novembre, la Ville de Cesson conviait les jeunes cessonais tout juste majeurs à la cérémonie de la citoyenneté.

Les bacheliers ont également été mis à l'honneur lors de cette soirée. Un apéritif dinatoire, avec un moment d'échanges, entre les jeunes, leurs parents, Monsieur le Maire et les élus, est venu clôturer cette cérémonie conviviale.



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Samedi 29 novembre avait lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Monsieur le Maire, Olivier Chaplet et les élus de la Ville étaient présents pour accueillir les nouveaux cessonnois, installés depuis peu au sein de la commune.

Après une présentation de la ville et de ses services par Monsieur le Maire, les nouveaux habitants ont pu se retrouver à bord d'un petit train qui leur a permis de découvrir les rues cessonnoises en compagnie de Monsieur le Maire. Après cette escapade, chacun a pu échanger autour d'un brunch.



Passation de pouvoir CCE-CCJ

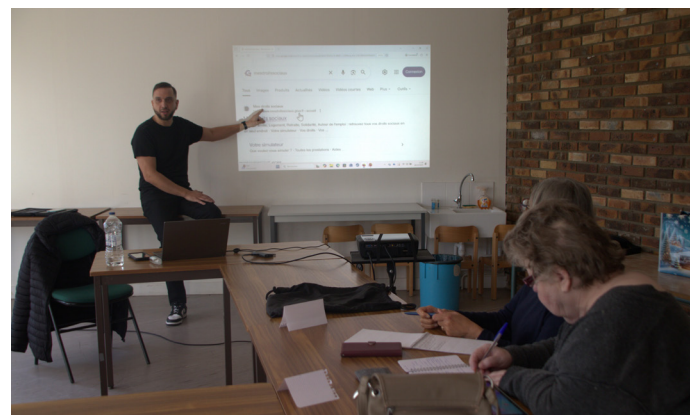
Les nouveaux élus du Conseil Communal Enfants et du Conseil Communal Jeunes se sont retrouvés pour la passation de pouvoir le jeudi 4 décembre dernier en salle Chipping Sodbury. Ce soir-là, les anciens élus ont passé la main aux nouveaux pour un mandat de deux ans. Monsieur le Maire, Olivier Chaplet était accompagné d'élus pour les féliciter.



Les P'tits Lulus - Visite ELIOR

Mercredi 10 décembre 2025, "Les P'tits Lulus", accompagnés par le service éducation, se sont rendus à Corbeil-Essonnes pour visiter les cuisines de la société ELIOR.

Les enfants ont pu découvrir où et comment sont préparés leurs déjeuners. Merci à eux pour leur investissement.



Atelier numérique - Bien sur internet

Le CCAS de Cesson, en collaboration avec le PRIF et DIAS MULTIMEDIA-Inclusion numérique, a proposé gratuitement un atelier numérique au pôle Jacques Prévert, avenue de la Zibeline à Cesson. Cet atelier a eu lieu tous les jeudis, de 10h à 12h jusqu'au 18 décembre 2025.



Cérémonie des vœux du Maire

Vendredi 16 janvier, Monsieur le Maire Olivier Chaplet, a convié tous les habitants de Cesson à se rendre au gymnase Colette Besson pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'événement était ouvert à tous, et les cessonnois étaient au rendez-vous pour partager un moment convivial en présence de toute l'équipe municipale.

O.Chaplet a pu lors d'un discours présenter ses vœux à la population mais aussi présenter toutes les forces vives de Cesson qui participent chaque jour au bien-être de la vie des cessonnois. À travers différentes vidéos, les associations, la jeunesse et les services municipaux ont pu se présenter et adresser leurs vœux. Monsieur le Maire a profité de son discours pour mettre à l'honneur deux élus emblématiques de la ville de Cesson : Madame Marie-Annick FAYAT, adjointe au maire chargée de la politique associative, de la citoyenneté et des solidarités et Monsieur Jean-Michel BELHOMME, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'accessibilité.

Un grand merci à l'association Flow Killers qui a animé cette soirée lors d'une merveilleuse prestation de danse.

Les habitants ont pu ensuite se retrouver et partager un verre de l'amitié autour d'un buffet. Un grand merci aux Cessonnois venus nombreux et qui ont fait de cette soirée une réussite.



RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE NOËL



Les festivités de Noël ont débuté le vendredi 12 décembre sur le parvis de l'Hôtel de Ville !



Après un décompte lancé par Monsieur le Maire Olivier Chaplet, la mairie de Cesson et son beau sapin se sont illuminés sous les yeux des Cessonnois. La patinoire et le marché de Noël installés sur le parvis ont également ouvert leurs portes !



Samedi 13 et dimanche 14 décembre, le village de Noël, composé de nombreux commerçants et associations ont pu proposer leurs produits, échanger avec les visiteurs et propager la magie de Noël.

Le week-end s'est déroulé sous un thème féerique lors des concerts proposés de Gospel, de la chorale Chantevert, du Choeur du Balory et des enfants du conservatoire. De nombreuses animations se sont tenues pour plaire aux petits et aux grands :

- Photos avec le père Noël
- Spectacle de magie
- Activités manuelles et rallye photo
- Démonstration de country
- Visite en calèche ...



Monsieur le Maire a remis un chèque cadeau aux jeunes ayant participé au Chantier Jeunes : dispositif pour les 16-25 ans qui leur permet de s'impliquer et de s'investir dans la vie de la commune.

★ **Merci à toutes et tous : visiteurs, agents municipaux, commerçants, élus et artistes pour ces beaux moments.**



DES ANIMATIONS QUI REUNISSENT



Jeudi 4 décembre, les aînés Cessonnais se sont retrouvés au gymnase Colette Besson pour leur traditionnel goûter des anciens. Ce moment privilégié organisé par le CCAS de la ville de Cesson, à destination des seniors de la ville a eu lieu en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus étaient présents pour les saluer. L'après-midi s'est déroulée au rythme de la compagnie des Lutins de la Rue Orange.



Les seniors cessonnais ont pu déguster pâtisseries et douceurs de Noël, fines bulles, tout en se retrouvant autour de grandes discussions ou lors de danses endiablées ! L'après-midi s'est conclue par la distribution des colis de Noël composés de gourmandises qui ont égayé cette période festive !



Les séniors n'ont pas été les seuls Cessonnais à être choyés pendant les fêtes. Les plus jeunes ont, eux aussi, goûtés à la magie de Noël. Jeudi 18 décembre, la municipalité a offert un goûter aux enfants de la Ville de Cesson. Juste avant le coup d'envoi des vacances de Noël, les écoliers ont partagé à l'école un moment convivial et gourmand.

La ressourcerie Endana a également déposé des cadeaux sous le sapin de l'école maternelle Jean de la Fontaine. Des jeux de société de seconde main qui permettront aux enfants de les découvrir tous ensemble.

L'esprit de Noël a frappé à la porte des écoles maternelles de Cesson.

La ville a mis en place les goûter de Noël. Au menu : un fruit, du jus et beaucoup de chocolat !



L'ÉDUCATION AU PROFIT DU TÉLÉTHON

► Animations de Noël

À l'occasion des animations de Noël organisées du 12 au 14 décembre 2025, plusieurs rendez-vous étaient dédiés au Téléthon. Le CCE-CCJ, le service Éducation et le Père Noël se sont pleinement mobilisés et ont contribué au succès du Téléthon à Cesson. Cette année, la somme de **935,80 €** a été collectée et reversée à l'association AFM-Téléthon. Merci à l'ensemble des participants pour leur engagement qui a permis de réunir un beau montant au service d'une belle cause.



► Retraite aux flambeaux

Toute l'équipe des parents d'élèves des écoles de Cesson, ont proposé aux cessonnois de venir partager de beaux moments à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Une retraite aux flambeaux solidaire a été organisée le vendredi 5 décembre au profit du Téléthon.

Les familles cessonnoises se sont rassemblées pour rejoindre la mairie tous ensemble.

Au programme : défilé, vente de boissons et gâteaux.

► Le chantier jeunes

Depuis 2 ans, la Mairie de Cesson propose le dispositif "chantier jeunes" pour les Cessonnois de **16 à 25 ans**. L'objectif étant d'impliquer et d'investir nos jeunes dans la vie de la commune mais aussi de valoriser leurs compétences et de favoriser la mixité sociale.

En récompense, **une gratification sous forme de chèque cadeau est versée à la fin du chantier**, si la mission est accomplie en entier, soit 10€ par heure pour un maximum de 4 heures par chantier jeunes.

Lors des animations de Noël 2025, nous avons eu **la participation de 10 jeunes**, répartis par deux sur 5 créneaux, ce qui a permis de couvrir l'accueil et la gestion de la patinoire sur les 2 jours et demi d'animations.

Ils ont reçu **un chèque cadeau de 40€ remis par Monsieur le Maire**.



LES PROS DU SCRABBLE

► SCRABLACESSON

La finale locale du Scrabble scolaire organisé par l'association **SCRABLACESSON**, s'est déroulée le samedi 6 décembre à l'école Jacques Prévert, avec 16 élèves sélectionnés à l'issue des tests effectués en classe. 4 élèves ont été retenus pour participer à la finale régionale qui aura lieu le 7 février à Mennecy.

Un grand bravo à nos 4 lauréats :

- 1er : **Esteban FERREIRA** en CM2 de l'école Paul-Émile Victor
- 2ème : **Melie MAURER** en CM1 de l'école Jules Ferry
- 3ème : **Gustave ADENIS** en CM2 de l'école Jacques Prévert
- 4ème : **Jalil DAALAOUI** en CM2 de l'école Jules Ferry

Félicitations à eux !



NOUVEAU !

► ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION DU PRIX DU REPAS

À compter du 1er janvier 2026, la tarification de la restauration scolaire évolue.

Jusqu'à présent, le tarif facturé incluait à la fois : **le temps de pause méridienne et la restauration scolaire.**

Désormais, ces deux prestations seront dissociées **sans augmentation de tarif** :

- un tarif "**pause méridienne**", correspondant aux frais d'encadrement et aux frais de fonctionnement
- un tarif "**restauration scolaire**", correspondant uniquement au coût du repas.

Pourquoi ce changement ?

Cette évolution a pour objectif de permettre aux familles qui y sont éligibles de déclarer plus facilement les frais de pause méridienne dans le cadre de la déduction fiscale des frais de garde d'enfants de moins de 6 ans, conformément à la réglementation en vigueur.

Il s'agit d'une nouveauté, mise en place afin d'apporter plus de clarté et de répondre aux possibilités offertes en matière de déclaration fiscale.

De plus, la municipalité a décidé de garder les mêmes tarifs qu'en 2025. Toutefois, si vous constatez une différence en plus ou en moins, **cela résultera uniquement de l'évolution de vos revenus.** En effet, depuis 2021, les tarifs périscolaires sont calculés au taux d'effort, ainsi, **le tarif calculé est unique et propre à chaque famille.**

LES P'TITES POUSSSES

UNE CRÈCHE ASSOCIATIVE

Les P'tites Pousses est une **crèche associative, à gestion parentale, composée de professionnelles engagées** dans le projet pédagogique porté par la crèche.

L'association porte des **valeurs** qui lui sont chères : éveil à l'éco-responsabilité, respect du rythme de l'enfant, motricité libre, éveil à la nature et au plein air.

Son objectif est de promouvoir **la transparence** et la sérénité des enfants et de leurs parents.

Cette année, des **actions autour de la parentalité** et des ateliers parents-enfants sont mis en place !



LES P'TITES POUSSSES
Crèche parentale

Il est possible de suivre les aventures des P'tites Pousses sur le compte Instagram : [@lesptitespousses77](https://www.instagram.com/lesptitespousses77)

Des places sont encore disponibles pour accueillir des enfants de 6 mois à 4 ans (6 ans pour les enfants en situation de handicap) en accueil occasionnel les mercredis et durant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à les contacter par mail : lesptitespousses77@gmail.com

J'ADOpte UN POTAGER

PARCELLES DISPONIBLES !

JAdopteUnPotager.com est une **association dédiée à la réconciliation entre la vie urbaine et la pratique du jardinage**.

Elle s'engage à promouvoir, créer et gérer des jardins potagers en ville, offrant ainsi aux particuliers, **des espaces verts pour cultiver leurs propres légumes et plantes** en rendant le jardinage accessible à tous.

Le jardin partagé de Cesson propose 26 parcelles potagères de 50 à 80 m² à cultiver, en 2026 **3 parcelles sont disponibles à la location**.

Alors, si vous êtes passionné de jardinage, si vous souhaitez consommer des légumes locaux et plus sains ou si vous voulez vous initier à la culture potagère, n'hésitez plus !

Réservez l'une des parcelles et faites-vous plaisir.

N'hésitez pas à les contacter par mail :

jadopteunpotager@gmail.com



100 ans à Cesson : le parcours d'Edith Pinon

À l'occasion de son **centième anniversaire** la Ville de Cesson a tenu à mettre à l'honneur Edith Pinon une habitante au parcours marqué par l'Histoire et par un engagement constant pour les autres.

Née le **16 novembre 1925** dans les Ardennes, elle a traversé un siècle de bouleversements. Adolescente durant la Seconde Guerre mondiale, elle a été déportée à l'usine de Dammarie-les-Lys. Des souvenirs longtemps enfouis qui sont remontés bien plus tard lorsqu'elle est **revenue s'installer à Cesson il y a une dizaine d'années**.

Mariée en 1949, Edith Pinon a eu deux enfants. Sa vie l'a conduite dans plusieurs régions de France avant de **rejoindre sa petite-fille Aline à Cesson**. Elle a d'ailleurs largement contribué à son éducation et l'a élevée avec amour et bienveillance.



Femme de caractère, elle a toujours voulu travailler et être indépendante. Elle rêvait de devenir institutrice puis a exercé pendant dix-sept ans aux impôts avant de devenir assistante maternelle. Un parcours professionnel qui **témoigne d'une modernité et d'une détermination** peu commune pour sa génération.

Aujourd'hui installée près de sa petite-fille grâce à un appartement trouvé à proximité, elle peut compter sur la présence attentive d'Aline qui lui rend ainsi l'attention reçue durant son enfance. Toujours en forme, Edith Pinon profite aussi de la présence de ses arrière-petits-enfants Jules et Agathe, une joie pour celle qui a toujours placé **l'éducation au cœur de sa vie**.

À Cesson, elle bénéficie d'une grande **entraide de la part des commerces de proximité et du corps médical cessonais**, qu'il s'agisse des infirmières, de l'ostéopathe, de ses aides à domicile ou du pédicure. Autant de soutiens qui participent à son bien-être et à son autonomie.

À travers Edith Pinon, la Ville de Cesson salue une femme engagée, une mémoire vivante du siècle passé et un bel exemple de transmission entre les générations.

CHANTIERS DU QUOTIDIEN : MIEUX CIRCULER, MIEUX APPRENDRE ET MIEUX RESPIRER

JARDIN SOUS LE VENT

Les interventions actuellement réalisées s'inscrivent dans un projet d'aménagement prévu de longue date. L'objectif est d'améliorer les usages du jardin tout en préservant sa perspective paysagère et sa biodiversité.

La première phase en cours comprend :

1. l'aération et rafraichissement des massifs
2. l'ouverture et sécurisation des espaces
3. les aménagements paysagers complémentaires

Cette première étape respecte le caractère naturel du site historiquement conservé.

La seconde phase à venir comprendra quant à elle :

1. La création et la stabilisation des cheminements dans la continuité des trajets existants
2. l'amélioration de l'accessibilité, notamment entre la rue de Montdauphin et le stade.

Les engagements de la municipalité à travers ces aménagements sont de :

1. Préserver la biodiversité
2. Maintenir la cohérence paysagère du site
3. Faciliter et sécuriser les déplacements des usagers
4. Intégrer ces espaces dans le programme d'entretien paysager global.

TRAVAUX RUE DE L'AUBÉPINE

Les travaux engagés et réceptionnés rue de l'Aubépine consistaient en une réhabilitation globale de la voie, comprenant la mise en conformité des réseaux existants par Grand Paris Sud, ainsi que la réfection de la couche de roulement, piloté par la commune.

Ces interventions ont également eu pour objectif de sécuriser l'ensemble des usagers — piétons comme automobilistes — au travers d'aménagements adaptés favorisant une circulation plus apaisée et mieux organisée.

Les travaux ont été réceptionnés le vendredi 16 janvier 2026.



ÉCOLE PAUL ÉMILE VICTOR

INSTALLATION DES MODULAIRES



La construction de la nouvelle école en modulaires a bien avancé avec **la livraison et la mise en place des différents modules sur site.**

Le planning prévisionnel reste inchangé, avec une livraison des bâtiments envisagée courant juin 2026 et une **ouverture de l'établissement toujours maintenue pour la rentrée scolaire de septembre 2026.**



Un transport flexible et pratique à votre service !

Se déplacer en toute simplicité, c'est possible grâce au Transport à la Demande (TàD) ! Ce service innovant complète les lignes de bus existantes et permet de rejoindre facilement des points stratégiques de votre secteur, sur simple réservation.

Qu'est-ce que le TàD de Sainte-Assise

TàD Sainte-Assise : un renfort pour vos déplacements

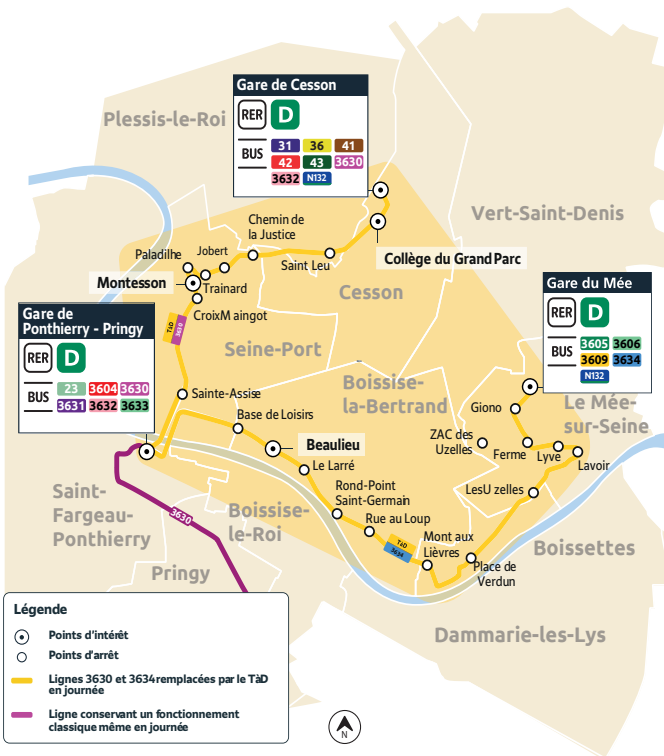
Lorsque les lignes de bus 3630 et 3634 ne circulent pas, le TàD Sainte-Assise prend le relais :

- Du lundi au vendredi de 9h50 à 15h45 hors jours fériés

Ce service relie 6 points d'intérêt accessibles (Gare du Mée, Beaulieu, Montesson, Collège du Grand Parc, Gare de Cesson, Gare de Ponthierry-Pringy) depuis tous les arrêts des 6 communes couvertes.

Comment fonctionne le Transport à la Demande ?

Réservez votre trajet entre les arrêts de départ et d'arrivée, jusqu'à 30 jours avant votre trajet et jusqu'à 30 min avant le départ.
 Vous pouvez vous inscrire puis réserver un ou plusieurs trajets. Trois options de réservations :



Appli TàD

Île-de-France Mobilités

tad.iledefrance-mobilites.fr

09 70 80 96 63

Du lundi au vendredi De 9h à 18h

Quels titres de transport utiliser ?

Tous les titres de transport franciliens sont acceptés à bord :

- Forfaits Navigo (Annuel, Mois, Semaine, Imagine R, Sénior)
- Navigo Liberté+ (paiement le mois suivant)
- Tickets SMS (TAD36 au 93100)

Plus d'informations sur : iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs

Les trajets des TàD se font :

- depuis un point d'intérêt vers un point d'arrêt
- depuis un point d'arrêt vers un point d'intérêt
- depuis un point d'intérêt vers un autre point d'intérêt. Les trajets entre deux points d'arrêt ne sont pas possibles.

Arrêts proches de chez vous	
Le Mée-sur-Seine	- Gare du Mée - Giono - Ferme - Lyve - Lavoirw - ZAC des Uzelles
Boissettes	- Les Uzelles - Place de Verdun - Mont aux Lièvres
Boissise-la-Bertrand	- Rue au Loup - Rond-Point Saint-Germain - Le Larré - Beaulieu - Base de Loisirs
Seine-Port	- Sainte-Assise - Croix Maingot - Montesson - Paladilhe - Trainard - Jobert - Chemin de la Justice - Saint Leu
Cesson	- Collège du Grand Parc - Gare de Cesson
Saint-Fargeau-Ponthierry	Gare de Ponthierry - Pringy

URBANISME

UN NOUVEAU PROGRAMME DE LOGEMENT SÉNIORS AU COEUR DE CESSON

Un programme de logements dédié aux seniors est en cours de réalisation au 19 avenue Charles Monier, au sein de la ZAC Centre-Ville. Ce projet répond à un double objectif : proposer une offre de logements adaptés au vieillissement et renforcer la diversité de l'habitat en cœur de ville.

- **Un programme de logements adaptés**

La future résidence comprendra 87 logements (dont 50% réservés aux seniors), comprenant 46 logements locatifs sociaux et 41 logements à loyer intermédiaire, du T2 au T5, spécifiquement conçus pour favoriser l'autonomie et le confort des seniors. Les logements seront équipés d'aménagements adaptés.

- **Des espaces partagés pour le lien social**

La résidence intégrera également des espaces communs favorisant la convivialité et le lien social, avec notamment un forum de 98 m² et une salle de fitness situés en rez-de-chaussée. Ces espaces seront animés afin de proposer des activités, des temps d'échange et de participer à un véritable projet de vie partagée, ouvert sur le quartier.

- **Modalités de demande de logement**

Une partie des logements relèvera du Logement Locatif Intermédiaire (LLI). Les demandes pourront être déposées directement en ligne sur le site de Plurial Novilia : <https://www.plurial-novilia.fr/location/demande-logement/> Pour les logements locatifs sociaux (LLS), les candidats devront effectuer une demande de logement social, via les démarches habituelles (en ligne sur le site internet <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>, auprès du bailleur ou en mairie).

- **Un projet partenarial**

La réalisation est portée par Eiffage Immobilier, maître d'ouvrage de l'opération, en partenariat avec Plurial Novilia, bailleur des logements, et Les Tisseurs, chargés de l'animation des espaces communs et du projet de vie partagée.

La livraison de la résidence est prévue au premier semestre 2027.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCHETS : SOYONS ACTEURS !

Saviez-vous que beaucoup de nos déchets peuvent avoir une seconde vie ? Voici quelques conseils pratiques pour réutiliser vos textiles, appareils électriques et déchets verts, tout en réduisant vos déchets.

Retrouvez-sur le site internet de la ville de Cesson l'article complet rédigé par les membres du Comité Développement Durable de Cesson :

- Textiles et linge usagés : donnez-leur une seconde vie
- Petit électroménager : réparer plutôt que jeter
- Déchets verts : transformez-les en ressources pour le jardin



La collecte des textiles revient en 2026 ! Retrouvez les prochaines dates :

- Mercredi 8 avril 2026 : Parvis de la mairie de 10h à 15h
- Mercredi 10 juin 2026 : Parking de l'école Jacques Prévert de 10h à 15h
- Mercredi 9 septembre 2026 : Parking de la gare de 10h à 15h
- Mercredi 2 décembre 2026 : Parking de la Police Municipale de 10h à 15h

A VENIR !

Le marché des producteurs locaux va faire son grand retour à Cesson cette année. Pour se faire, votre avis compte et un questionnaire sera prochainement publié sur notre site et nos réseaux sociaux.

Restez connectés !

POINT TRAVAUX :

CHANTIERS EN COURS ET RÉALISATIONS RÉCENTES

Le SI poursuit activement son programme d'amélioration et de modernisation de ses équipements sportifs. Ces travaux, menés sur plusieurs sites, visent à renforcer la sécurité, le confort des usagers et la qualité des installations mises à disposition des utilisateurs (scolaires, associations...).

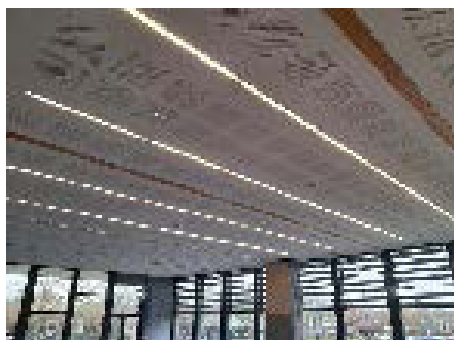
TRAVAUX RÉCEMMENT TERMINÉS

De nombreux projets ont été finalisés ces derniers mois :

- Aménagement du site de pétanque : pergola et enrobés
- Création d'une zone de stockage à Bombard
- Réparation et traitement de fuites sur les toitures des bâtiments Bombard, Lanzmann et Delaunay
- Sécurisation des ardoises et remplacement des baies, portes d'accès et porte de garage sur les sites Lanzmann et Creuset
- Remplacement du sol sportif de la salle omnisports de Bombard



Salle omnisport de Bombard



Salle d'activité MDSC

- Modernisation des éclairages :
 - Courts extérieurs de tennis à Vilar
 - Terrain de football de la Maison des sports et de la culture
 - Salle d'activités de la Maison des sports et de la culture
- Dévoisement de l'ancien éclairage du stade au niveau du parking, côté pétanque, à Vilar
- Reprise et remplacement partiel de l'armoire électrique de la chaufferie Lanzmann

Améliorations spécifiques par site :

- **Delaunay – Dojo** : sécurisation de l'aire de jeu avec la pose de protections murales et sur les IPN
- **Lanzmann – Salle de gymnastique** : remplacement de la piste d'acrobatie
- **Besson** :
 - **Salle de danse** : remplacement du double vitrage de la baie vitrée, de la vitre de la porte et installation de nouveaux miroirs
 - **Salle omnisports** : remplacement des radiants et rénovation des cibles intérieur de tir à l'arc
 - **Couloirs de circulation** : remplacement des portes
 - **Pas de tir à l'arc** : remplacement de quatre cibles

TRAVAUX ACTUELLEMENT EN COURS... Plusieurs chantiers sont en cours de réalisation :

- Création d'un TGBT (Tableau Général Basse Tension) sur le stade Maurice Creuset
- Poursuite des aménagements de Creuset : enrobés, buvette, zones de stockage et tribune
- Travaux au club-house du tennis de Vilar



Stade Maurice Creuset

Horizons croisés

Supplément réalisé par la ville de Cesson et l'agglomération Grand Paris Sud

grandparissud.fr



Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

Cesson en chiffres

À travers ses 12 grandes compétences, Grand Paris Sud agit concrètement pour améliorer la qualité de vie de la commune de Cesson. De la gestion de l'eau aux déchets, en passant par le sport, la culture ou encore la biodiversité... tour d'horizon des savoir-faire multiples, au service des cessonais.

DÉCHETS

3,56

tonnes de textiles collectés

4

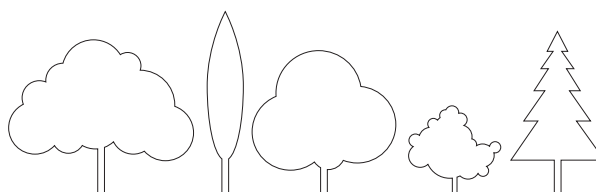
plateformes de compostage partagé

47

bornes de tri sélectif

En charge de collecter et de traiter vos déchets, Grand Paris Sud expérimente, depuis le 1^{er} janvier 2025, plusieurs solutions de tri des déchets alimentaires, au cœur de Cesson et de six autres communes. La collecte de déchets alimentaires continue en 2026, avec la collecte en composteur collectable à l'échelle de quartiers.

ENVIRONNEMENT



2,12 ha

d'espaces verts

457

arbres d'alignement

EAU

3 905

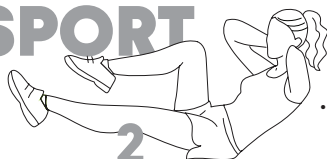
foyers abonnés

84 817 ml

de réseau d'assainissement (eaux usées / eaux pluviales)

Tout au long de l'année, Eau de Grand Paris Sud gère la collecte et le transport des eaux usées, avant leur traitement en station d'épuration et leur retour dans le milieu naturel. Cette année, elle a consacré un budget d'un million d'euros pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées et pluviales de la rue Aubépine, dans le quartier de Cesson-la-Forêt.

SPORT



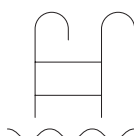
2

clubs sportifs subventionnés

- Cercle d'escrime Cesson-Vert-Saint-Denis : 1500 €
- Club Retraite Sportive du Balory : 1000 €

908

enfants participant à l'aisance aquatique



60 727

usagers à la piscine Georges et Rolande Hagondokoff en 2025

CULTURE

91 931

ouvrages empruntés à la médiathèque

8 941

usagers en 2024

La médiathèque George Sand a fêté ses 50 ans en 2025 ! L'équipe a organisé des événements pendant deux semaines, au mois de décembre dernier, entre dédicaces d'auteur, chasse aux trésors, spectacles ou encore après-midi jeux de société, pour les grands comme pour les petits !

211

inscrits au conservatoire

Lieu atypique sur le territoire, le conservatoire de Cesson-Vert-Saint-Denis est installé dans une maison réhabilitée pour la pratique musicale, avec une scène extérieure. Au-delà des cours proposés, le conservatoire de Cesson-Vert-Saint-Denis est au cœur de projets collectifs avec d'autres établissements de l'agglomération. Un petit conservatoire avec de grandes idées !

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Chères Cessonnaïses, Chers Cessonnaïses,

Nous vous souhaitons **une très bonne année**, ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos familles. En 2026, vous pourrez continuer à compter sur nous pour porter les idées et les projets qui feront avancer notre commune. Nous reviendrons dans cette tribune sur le **Conseil municipal du 10 décembre 2025**.

Lors de ce Conseil, nous avons échangé sur le **rapport d'activité** du SI. Nous avons été informés d'un projet d'investissement à hauteur de 7 millions d'euros. Nous saluons cet effort annoncé par nos deux communes. Mais nous regrettons que le Conseil n'ait toujours pas pu prendre connaissance de l'audit sur lequel seront fondées ces dépenses qui engageront notre commune pour de nombreuses années.

Nous avons approuvé la rétrocession de voirie rue de la Roselière. Nous avons alors insisté sur la situation de la rue du Clos Montbréau, à la chaussée défoncée et à l'éclairage défaillant. **Cela ne permet pas d'assurer la sécurité des habitants** et nous avons demandé au maire d'accompagner les riverains pour permettre au plus vite la rétrocession de cette rue.

Nous avons voté contre une délibération exposant les conditions de recrutement d'un intervenant pour une activité accessoire. En effet, M. le maire a refusé de modifier **une formulation qui nous avait semblé particulièrement étrange**. Le texte adopté stipule en effet que "le montant de cette indemnité accessoire sera automatiquement réévalué à la demande du formateur". Nous envisageons de saisir la préfecture pour clarifier la situation.

Nous avons approuvé la création du **statut communal pour les familles monoparentales**. Malgré les maladresses de formulation du projet, nous avons considéré que le constat était juste, et qu'il était en effet urgent de prendre des mesures pratiques pour répondre aux difficultés spécifiques des personnes concernées. Nous avons rappelé que cette décision, prise en toute fin de mandature, n'était qu'une réponse partielle aux besoins sociaux des habitants de Cesson, qu'il conviendrait de traiter de façon plus approfondie.

Dans la même logique nous avons voté pour deux mesures permettant à certaines familles d'atténuer **la charge de la tarification de la restauration scolaire**. Nous avons pointé précédemment les effets prévisibles de la trop forte augmentation des tarifs décidée en 2022.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org. Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

ETAT-CIVIL

Naissances

- 02/11/25** Onelio, Guillermo, Miguel GOMEZ, né à Anthony (92)
02/11/25 Fatima SAADI, née à Melun (77)
07/11/25 Mia, Nicole, Lorenza, Adoracion ANTON GRIMALT née à Melun (77)
11/12/25 Luzia Palmira Fatima Marie SAÏDI, née à Melun (77)
11/12/25 Ismael David Dario Amir SAÏDI, né à Melun (77)
07/01/26 Ishaan GOPAUL, né à SAINT-MAURICE (94)

Mariages

- 21/11/25** Manel EL GADI et Oussama BENAIA, à Cesson
22/11/25 Florence Ka Yann LAM et Etienne, Alain, Paul GALLOU, à Cesson
06/12/25 Nelan RAVINDRAN et Allison ADRIEN, à Cesson

Décès

- 30/10/25** Jean, Paul DERRIDJ, décédé à Melun (77)
31/10/25 Anne-Marie, Thérèse VASSEUR épouse GOEPP, décédée à Melun (77)
01/11/25 Renée Marie Thérèse POULARD veuve PÉRIO, décédée à Cesson (77)
13/11/25 Guy AMOUYAL, décédé à Melun (77)
24/11/25 Romule, Augustin SURENA, décédé à Melun (77)
27/11/25 Jacques BRIANTZEFF, décédé à Melun (77)
04/12/25 Daniel, Patrick VARIN, décédé à Fontainebleau (77)
13/12/25 Marcel, Germain, Georges ROCFORT, décédé à Melun (77)
14/12/25 Marc, Georges, Marie ANGLARET, décédé Melun (77)
16/12/25 Franco FRANCESCHINI, décédé à MELUN (77)
18/12/25 André BARD, décédé à Melun (77)
19/12/25 George JOSEPH, décédée à Melun (77)
20/12/25 Roger Georges ANGLADE, décédé à CESSON (77)
11/01/26 Dominique, Pierre BERGÈS, décédé à Boissise-la-Bertrand (77)
12/01/26 Michel René Henri NIGAUD, décédé à Cesson (77)

Recherche d'assesseurs bénévoles

La direction des services à la population recherche des assesseurs bénévoles pour participer à la tenue d'un bureau de vote le dimanche 15 mars 2026.

Condition : être inscrit sur les listes électorales de Cesson.

Fonctions réparties entre les différents assesseurs : vérification de l'identité de l'électeur, tenue du classeur d'émargement.

Si vous souhaitez participer en tant qu'assesseur bénévole vous pouvez contacter dès à présent le service au : **01 64 10 51 18** ou **08** ou par courriel : **elections@ville-cesson.fr**

Recensement citoyen à 16 ans : La Journée Défense et Citoyenneté.

Inscription dans les 3 mois suivants votre 16ème anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

Inscription en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

ou via le site Internet de la Ville **www.ville-cesson.fr** rubrique « démarches en ligne »

ou inscription à la Mairie auprès du service population.

SOIRÉE SAUVETAGE DES BATRACIENS



SAMEDI 7 MARS 2026

À PARTIR DE 19H30 À L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT EN SALLE A

OUVERT À TOUS, PETITS ET GRANDS

ÉQUIPEMENTS CONSEILLÉS :

- SEAU,
- LAMPE FRONTALE OU TORCHE
- GILET FLUORESCENT,
- GANTS

N'HÉSITEZ PAS À VENIR DÉGUISÉ

CONTACT DE L'ASSOCIATION: sosBATRACIENS@GMAIL.COM

CONTACT : DEVELOPPEMENTDURABLE@VILLE-CESSON.FR

TEL: 06 48 73 85 12

VILLE DE
Cesson